M. le sous-préfet, après avoir remercié M. le maire, explique tout l'intérêt qu'il attachait à se mettre en rapports directs avec les populations, trop souvent égarées par des attaques intéressées, sur les intentions comme sur les actes du gouvernement.

Aussi s'applique-t-il à développer les relations, déjà très suivies maintenant, de la Sous-Préfecture avec les municipalités. La sous-préfecture est accessible à tous, notamment à tout administrateur qui ne sacrifie pas l'intérêt de ses mandats à la manifestation égoïste de ses rancunes politiques.

Le Conseil municipal a éclaté en applaudissements quand il a su que, pour toutes les affaires en suspens, M. le sous-préfet avait la satisfaction de lui apporter des solutions favorables.

M. le sous préfet a visité ensuite les établissements communaux, la maison de refuge, où les vieillards et orphelins virent leur repas s'accroître d'un appétissant dessert ; les écoles, qui obtinrent un jour de congé, la vieille chapelle en construction.

Cette visite a produit à Caestre la meilleure impression ; elle laissera de durables souvenirs.

Vieux-Berquin. — Le maire de Vieux-Berquin, M. Biebuyck, est si malheureusement tombé d'une échelle sur laquelle il était monté pour aller vérifier les travaux du clocher de l'église du hameau de Sec-Bois, qu'il s'est brisé la jambe gauche à la hauteur de la cheville.

M. Biebuyck devra garder la Chambre pendant plusieurs mois.

ACCIDENT MORTEL A DUNKERQUE

Samedi matin, à onze heures, un grave accident s'est produit dans la rue Thiers. La nommé Cécile Roseau, âgée de 50 ans, a été renversée par la voiture du sieur M. jardinier à Petite-Synthe, et une des roues lui passa sur la poitrine.

La malheureuse femme fut transportée immédiatement à la pharmacie Pyotte et le docteur Canay, appelé, arriva aussitôt. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle expira quelques instants après.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

Dunkerque. — *Secours aux islandais.* — L'inscription maritime de Dunkerque a fait une distribution de secours aux veuves et aux orphelins des marins morts en Islande; la somme de 16.290 francs a été partagée provisoirement. On a, en outre accordé à vingt marins et veuves dans le besoin, une somme de 9.686 francs, provenant de la caisse des invalides.

— Nous avons relaté, il y a quelques jours que le bateau de pêche, N.-D. de Bon-Secours, n° 624, patron Lefebre de Calais, avait amené en ce port le lougre de pêche, Emile de Gravelines qui avait été trouvé abandonné en mer.

L'équipage de l'Emile a été débarqué il y a deux jours à Dunkerque, par l'abordeur, le trois mâts français Prosper.

Vol à la gare. — Un vol de 2 balles de café pesant 132 kilogs a été commis hier à la gare de Coudekerque. Auteur inconnu. Une enquête est ouverte.

Un marchand de moutons prussien
AU CATEAU

Nous lisons dans l'*Impartial* de Valenciennes :

Nous annoncions, il y a quelques jours, l'expulsion du fameux Lahne, le grand négociant en moutons.

Il parait que Lahne n'était pas seul : au Cateau il existe un sieur Georges, qui exerce le même métier.

Ce Georges est sujet allemand et l'année dernière, il est retourné en Prusse faire sa période d'instruction militaire. C'est déjà une grande latitude que de tolérer le séjour en France d'un de nos ennemis mortels, mais lui permettre de parcourir toutes nos campagnes, de s'introduire partout, c'est trop, beaucoup trop, si nous envisageons la situation faite en Allemagne à nos compatriotes.

PAS-DE-CALAIS

Guarbecques. — Deux gendarmes en tournée passaient au hameau du Petit-Carluy. En tendant des cris dans une pâture voisine de la route et apercevant deux jeunes gens qui fuyaient à leur approche, ils se mirent à leur poursuite et ne tardèrent pas à les rejoindre. C'étaient Jules Legrand, âgé de 16 ans et sa sœur Julie, âgée de 19 ans ; ils avaient abandonné chacun un sac rempli de tabac en feuilles qu'ils allaient par ordre de leur père porter dans un endroit éloigné afin qu'il ne fut pas livré à l'entrepôt. Il y en avait en tout 45 kilos.

Jules Legrand fut arrêté aussitôt, mais sa sœur fut prise de telles attaques de nerfs que les gendarmes jugèrent prudent de la laisser provisoirement chez ses parents. Un nommé Auguste Cousin, âgé de 61 ans qui se trouvait aussi dans la pâture et qui avait donné l'éveil aux jeunes gens fut également arrêté comme complice.

Courcelles-lez-Lens. — Quatre gamins, Aimé Marquand, 8 ans, sa sœur Palmyre, 11 ans, Eugénie Wacquiez, 9 ans, et Emile Richard 11 ans, avaient profité de l'absence de Mme Urédrez, qui était occupée dans son estaminet, pour pénétrer dans son magasin de rouenneries lui enlever une vingtaine de paires de sabots. Poursuivis par Mme Urédrez, ils s'enfuirent à travers champs, semant les sabots sur leur route. Dix-sept paires ont été retrouvées.

— Un nommé Nicolas Dehayé, 44 ans, originaire d'Evin-Malmaison, a été arrêté pour contrebande. Il était porteur de 4 paquets de tabac en feuilles, pesant 2 kilog., qu'il avait achetés à un cultivateur de Mons-en-Pévèle.

Nœux-les-Mines. — Un cabaretier nommé Vasseur, ayant peur de ne pas être payé par un mineur qui allait quitter la commune et qui cependant avait une bonne réputation, lui avait enlevé sa casquette pour être certain de toucher les 4 fr 80 qu'il lui devait. Ce mineur, un nommé Charles Marrèque, froissé du procédé, voulut avoir sa casquette avant de payer. Le cabaretier refusant, une lutte s'engagea entre eux et Marèque reçut un coup tellement violent qu'il eut le bras droit cassé.

D'après M. le docteur, il ne pourra pas travailler avant 2 mois et demi.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DUNKERQUE

L'infanticide de la rue du Moulin à Poudre

Le tribunal correctionnel de Dunkerque a, dans son audience du samedi 12 courant, condamné à 2 mois de prison la fille Célestine Blas, âgée de 20 ans, qui avait jeté son enfant nouveau-né dans la citerne de sa maison.

Comme d'après le médecin-légiste l'enfant était né viable et qu'il n'avait pas vécu par suite du manque de soins, la fille Blas n'était poursuivie que pour suppression d'enfant.

Son défenseur était Mᵉ Cavrois.

FAITS DIVERS

Dans l'eau bouillante

Un terrible accident s'est produit à l'Hôpital Trousseau à Paris.

Depuis quatre ou cinq mois, une enfant âgée de cinq ans et demi, Charlotte Laurence Henry, était en traitement dans cet établissement. La pauvre petite était atteinte de la teigne. Dimanche dernier vers une heure de l'après-midi Laurence, prise de coliques soudaines, souilla et ses vêtements et son lit dans lequel elle était couchée. Une surveillante, Mlle Rosalie Bastard prit alors l'enfant, la conduisit dans un cabinet de toilette et alla chercher un seau d'eau bouillante dans une étuve voisine.

Revenue près de l'enfant, elle lui dit : « Je laisse ta chemise et tes bas pour que tu n'ais point froid. Surtout ne bouge pas, je vais revenir tout de suite. » Et Mlle Bastard s'en fut chercher de l'eau froide à l'extrémité d'une salle qui mesure cinquante mètres de long environ. En route, elle rencontra deux enfants qui se dirigeaient vers les cabinets d'aisances qui sont situés à côté du cabinet de toilette où se trouvait Laurence Henry. Mlle Bastard se contenta de sourire à ces deux enfants. Louise Frima, âgée de dix ans et demi et Marguerite Charbonneau, âgée de huit ans et demi ; elle songea à leur faire aucune observation relativement à la petite Henry devant laquelle elles allaient être obligées de passer.

Au bout de quatre minutes — le minimum de temps qu'il fallait pour se rendre dans la pièce où était l'eau froide — la surveillante rentra dans le cabinet de toilette où elle avait laissé Laurence Henry.

Là, un horrible spectacle vint la pétrifier : dans le seau d'eau bouillante s'agitait, par bonds convulsifs et en poussant des hurlements de douleur, la pauvre petite Laurence.

Voici ce qui s'était passé en l'absence de Mlle Bastard :

Les petites Frima et Charbonneau avaient voulu jouer « à la maman » avec Laurence Henry : « Fi ! lui avaient-elles dit, que tu es sale. Allons vite, retire cette chemise, ces bas ! Nous allons te laver, nous ! »

Et, après avoir complètement déshabillé Laurence, elles l'avaient prise chacune sous le bras et l'avaient précipitée dans l'eau bouillante.

Les soins les plus empressés ont été prodigués aussitôt à la petite Laurence, mais ils sont demeurés sans résultat : ce matin, à neuf heures, elle a rendu le dernier soupir.

Il ne restait plus trace de l'épiderme sur tout le corps de la pauvre enfant.

L'administration de l'Assistance publique, concurremment avec le commissaire de police du quartier, a ouvert une enquête sur ce fait regrettable.

UNE PLACE FORTE

« Une toux négligée peut vous tomber sur la poitrine. » C'est vulgairement exprimer une profonde vérité. Gare donc à cette poitrine, place forte essentielle où s'emmagasine la plus grande somme de nos forces vitales. Consolidons-la par les PASTILLES ALEXANDRE.

1 fr. 10 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyau ; Donte et Cie. ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes, M. Berriez, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, phamacien. — A Boulogne-sur-Mer : Dutertre, pharmacien. — De Bil, 19, rue de la Cour, à Hondschoote. — Toutes pharmacies.

L'ESPRIT DES AUTRES

Dans un cabinet à quinze centimes :

La patronne, inquiète, tape à la porte d'un compartiment où un monsieur est entré depuis un quart d'heure.

— Ah! fait celui-ci... je m'étais endormi... quel cauchemar!

— Vous rêviez?

— Que j'étais condamné à mort... Vous m'avez réveillé au moment où je mettais de moi-même la tête dans la lunette!

***

On dit que les avares ne font pas aller le commerce; cependant hier, un bandagiste m'a dit qu'il ne vivait que de la varice.

BRULE-MAISON.

Spectacles et Concerts

Théâtre de Gand. — La représentation de *Carmen* n'a pas été meilleure à Gand qu'à Roubaix, s'il faut en croire le compte rendu du *Journal de Gand.*

Cette soirée comptera, croyons-nous, dans les annales de la gaudriole la plus fantaisiste et mérite vraiment bien les honneurs d'un petit compte-rendu spécial.

Nous n'avons pas eu le plaisir d'ouïr le premier acte. C'est fâcheux, car on nous en a dit grand bien ; il parait que tout a marché comme sur de petites roulettes et que la demi-douzaine de gosses chargés cette année du « chœur des gamins » ont été particulièrement charmants.

En arrivant, vers le milieu du deuxième, nous entendons, dès le couloir, des cris de détresse qui nous font d'abord croire à quelque horrible catastrophe ; nous entrons prudemment, après quelques instants d'hésitation et constatons que ce n'était que le joli *quintette* accomodé aux traditions iroquoises ; on eut juré, ma parole, d'une troupe de sauvages s'égosillant autour du poteau de guerre.

Et ç'a été ainsi tout le long de la soirée : ce qu'on a crié, détonné est inénarrable !

Le public, qui nous parait devenir singulièrement bonasse, en était bien !

C'est l'infortuné baryton qui a « écopé » pour tous ; on l'a arrangé de belle manière et de façon, espérons-nous, à lui ôter toute envie de risquer une troisième expérience.

C'était triste ! triste !

Notre directeur ferait bien de ne plus produire aussi légèrement, des artistes d'une insuffisance par trop notoire.

Qu'il tente, s'il le désire, ces essais à Bruges ou à Roubaix au lieu de nous offrir, par trop souvent, les répétitions générales de spectacles qu'il prépare pour ses excursions.

Merci de la préférence, confrère, pas plus que les Gantois, les Roubaisiens ne désirent de mauvaises représentations.

Soyez-en convaincu, et le goût artistique de nos concitoyens n'est point inférieur à celui des vôtres.

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Direction de M. Alix.) — Bureaux à 6 h. 1/2. Rideau à 7 heures.

Lundi 14 janvier, deuxième représentation de :

LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-comique en trois actes, paroles de Eug. Labiche et Delacour. — Musique de François Bazin.

LE ROI KOKO

comédie bouffe en 3 actes jouée pour la première fois sur le Théâtre de la Renaissance, le 29 novembre 1887.

Ordre : Le Roi Koko, Le voyage en Chine.

Prix des places ordinaire.

Pour la location des places numérotées, s'adresser à M. Jubé, rue de la Gare ; des places non numérotées, chez le gérant, rue des Longues Haies.

Jeudi 17 janvier, Les Amours du Diable, opéra féerie en 4 actes et 9 tableaux, de M. de Saint-Georges, musique d'Albert Grisu.

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Lundi 14 janvier 1889. — Bureaux à 7 heures. Rideau à 7 heures 1/2.

Dernière représentation de l'immense succès de :

ROGER LA HONTE

Drame en 5 actes.

Mardi 15, l'*Africaine*, avec le concours de Mme Saville-Fermines, du théâtre de Gand ; M. Montariol, M. Soum, du théâtre de Gand ; M. Dulin, Mlle Bloch, M. Lamberd, etc., etc., et le corps de ballet du théâtre de Gand.

THÉATRE DES VARIÉTÉS — Lundi 14 janvier 1889.

Immense succès.

Frantrognon, pièce à grand spectacle, jouée par toute la troupe.

Intermèdes par toute la troupe.

Dimanches et fêtes grand bal de nuit.

UN CONSEIL PAR JOUR

Il est très joli de suspendre les miniatures et les photographies (de bébés surtout) à l'aide de ruban disposé en nœud-papillon.

Lorsque les albums sont pleins et qu'on possède encore un assez grand nombre de photographies, on les enferme dans un sac confectionné avec une belle étoffe ancienne et très ornementée ; on accroche ce sac dans un coin, où il meuble encore.

Bonhomme FRANKLIN.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 13 janvier

Marie Duprez, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 22. — Gaston Boone, de la Perche, cour Sion, 10. — Michel Vandenbesselaere, rue du Luxembourg. — Jules Devolder, rue Cadeux, 41. — Valentine Paulus, rue Pierre de Roubaix, 70. — Jules Hancq, place du Trichon, cour Thiers, 8. — Jyoo Vandenhecke, rue de Lille, impasse des Arts, 7. — Charles Tricot, rue de la Liberté.

Décès

Florimond Bucson, 64 ans, rue de l'Epeule, 56. — Pierre Raick, 7 mois, rue Saint André, 1. — Augustine Venneman, 4 ans, rue de l'Ommelet, cour Dhalluin, 15. — Marie Lasue, 1 an, rue Coligny, 1. — Maria Landrieux, 17 ans, rue de la Balance, 73. — Florentin Hiltrop, 1 mois, rue de l'Alma. — Julia Croiseau, 3 jours, rue du Pile. — Hermance Deltête, 2 ans, rue des Charpentiers, cour Gautier, 8. — Louis Becquart, 57 ans, boulevard de Strasbourg. — Maria Tournemine, 24 ans, rue de Lannoy, 175. — Jeanne Lebossart, 1 mois, rue Decresne, 235. — Claude Delodde, 80 ans, Hôtel Dieu. — Julie Delannoy, 47 ans, Hôtel-Dieu.

Publications de mariages

Entre : Constantin Bascart, cafetier, Roubaix et Célina Parens, cabaretière, Froyennes — Henri Merlin, 22 ans, tisserand, Wattrelos et Marie Wetteholle, 22 ans, peigneuse, Herseaux — Arthur Desbarbieux, apprêteur, Roubaix et Mélanie Cornand, sans profession, Alost. — Henri Allard, 27 ans, tisserand, Roubaix et Clémence Bonanée, 24 ans, soigneuse, Tourcoing — Louis Masselis, 27 ans, marchand d'étoffes, Roubaix et Angéline Leclercq, 21 ans, marchande de lingerie, Croix. — Charles Casse, 23 ans, journalier, Herseaux et Silvie Rousseau, 24 ans, soigneuse, Roubaix. — René Lefebvre, 26 ans, employé de commerce, Tourcoing et Reine Vanlaton, 21 ans, sans profession, Roubaix. — Julien Dericq, 24 ans, tisserand et Emerence Desmet, 18 ans, ourdisseuse, Roubaix. — Henri Hennard, 21 ans, chaudronnier, Wasquehal et Victoria Cavelier, 22 ans, soigneuse, Roubaix. — Floris Tiberghien, 39 ans, chauffeur et Adèle Béchin, 30 ans, dévideuse, Roubaix. — Achille Delporte, 35 ans, teinturier et Fidéline Vannesse, 21 ans, éplucheuse, Roubaix. — Charlemagne Mayot, 23 ans, boulanger et Adèle Vanhoutteghem, 21 ans, sans profession, Roubaix. — Alphonse Herbster, 25 ans, marchand de sable, Croix et Maria Tiberghien, 28 ans, épicière, Roubaix. — Jules Duvillier, 29 ans, courtier-juré et Alice Clarisse, 32 ans, sans profession, Roubaix. — Gustave Bogaert, 24 ans, tisserand et Flore Foulon, 22 ans, même profession, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 12 janvier

Léon Leclercq, rue Famelart. — Adeline Verstracte, sentier de Roncq.

Décès du 12 janvier

Julien Wuylstecke, 4 mois, rue du Haze, Henri Desmaret, 57 ans, Hôtel-Dieu. — Mélanie Vromart, 33 ans, Hôtel-Dieu. — Aurélie Vantuyne, 55 ans, rue du Chêne Houpline. — Pierre Hennion, 40 ans, rue des Quinze Couteilles. — Adèle Drouart, 72 ans, Hospice.

Mariages

J. Honoré, 25 ans, tisserand, et Pauline Maeyart, 22 ans, soigneuse. — Augustin Rogé, 23 ans, rattacheur et Marie Delporte, 23 ans, fileuse. — Louis Deausculter, 37 ans, herboriste et Jeanne Lefebvre, 22 ans, sans profession. — Louis Faydeau, 46 ans, sellier, et Aurélie Leclercq, 35 ans, journalière. — Emile Bouche, 28 ans, conducteur, et Gabrielle Beusschaert, 25 ans, rattacheuse. — Jean Delabassée, 31 ans, domestique, et Marie Alleman, 28 ans, sans profession. — Alfred Dumortier, 28 ans, corroyeur, et Marie Thievers, 26 ans, piqurière. — Joseph Desbonnet, 25 ans, cordonnier, et Marie Weys, 25 ans, ourdisseur.

Pierre Bonne, 23 ans, conducteur et Eugénie Delnest, 22 ans, soigneuse. — Jules Beghin, 34 ans, employé de commerce et Marie Beckandt, 39 ans, sans profession.

ÉTAT-CIVIL DE WATRELOS

Du 9 au 12 janvier.

Naissances. — Berthe Machu, Laboureur. — Germaine Delannoy, Cretinier. — Berthe Favier, Plouys. — Augustine Vanhulle, Vieille-Place. — Albert Loof, Vieille-Place. — Aline Lagache, Bas Chemin.

Du 9 au 12 janvier

Décès. — Louis Lefebvre, 82 ans, 8 mois, sans profession, Petit Tournai. — Gustave Declercq, 1 an 10 mois, Carluyère. — Louis Vandendriesche, 57 ans 7 mois, journalier, Houzarde.

ÉTAT-CIVIL DE CROIX

Du 6 au 12 janvier

Naissances. — Pierre Lepers, rue Verte. — Oscar Descamps, rue Verte. — Paul Planquette, rue de Bapaume. — Aline Lannoy, rue Lavoisier. — Marthe Fauche, rue du Progrès. — Paul Quesnoit, rue Neuve. — Gabrielle Dekeyser, rue Vauban. — Rosalie Nieuwjaer, rue du Téléphone. — Georges Vanhecke, rue Basse. — Maurice Dessaint, rue de Wasquehal. — Jean Dewitte, rue Vauban. — Sophie Leiroart, rue d'Hem.

Mariages. — Désiré Duprez, tisserand, 38 ans, Lannoy et Sophie Mahieu, 30 ans, Croix. — Floris Jovenaux, apprêteur, 25 ans et Marie Clarist, ménagère, 40 ans, Croix. — Louis Masselis, marchand d'étoffes, 27 ans, Roubaix et Angélina Leclercq, marchande de lingerie, Croix. — Alphonse Herboter, marchand de sable, 25 ans, Croix et Marie Tiberghien, épicière, 28 ans, Roubaix. — Henri Schatteman, rentreur, 26 ans et Clémence Lepers, lingère, 33 ans, Croix.

Décès. — Adrienne Swaans, 63 ans 10 mois, rue de Lille. — Floris Lenoutre, 49 ans 1/2, rue de Lille. — Marguerite Schol, 13 jours, rue du Téléphone.

PROBLÈME

Un cultivateur a récolté du blé sur une étendue de 9 hectares 70. On suppose que chaque hectare produit 280 gerbes, qu'il faut 40 gerbes pour 2 hectolitres de blé et 115 gerbes pour 550 kil. de paille. Quelle sera la valeur de la récolte à raison de 3 fr. 80 le double décalitre de blé et de 4 fr. 25 le quintal de paille?

ARCHIMÈDE

***

Solution du dernier problème :

La surface du chemin réparé est de 400 × 3 = 1200 m 9. L'épaisseur de la couche de pierre est de 84/1200 = 0 m 07. Le volume de la pierre nécessaire pour un mètre carré est de 1 × 0.07 = 0 m c 07. Le prix de réparation d'un mètre carré sera donc de 25 f. × 0.07 = 1 f. 75.

***

Solutions justes du dernier problème :

François Desmartin, Elouard Bouchery, Georges Lefebvre, à St-André ; J.-B. W181v29b269 à Lille ; Le messager du débit de tabacs, à Wattignies ; Unanouck à Lille ; C'til qui ob i d' mette sin pardessus vert ; J 5631 et J 21882 D 262 P 32992 à Wattignies ; Julien Levêque à Lille ; Un bouchonneur de Canteleu ; Deux amies une brune et une blonde ; Victor Bend à Lille ; Un élève cabot du 154e de ligne à Commercy ; Celui qui fait concurrence au pardessus vert à Wattignies ; Leclercq Evariste à Berelles ; Remerciements et bons souhaits à Roubaix ; Lucien Dervaux à Fives ; Un marchand de lait à Wattignies ; Un élève d'Halluin ; Deux employés d'octroi de la porte de Canteleu qui sont profondément républicains A. D. ; J. D. à Lille ; Fernand de Fresnay à Fives ; Une méchante petite femme de la rue Chapelle-Carette à Roubaix.

BRONCHITES, TOUX
Catarrhes Pulmonaires
RHUMES et FAIBLESSE de la POITRINE
PHTHISIE, Asthmes
Guérison rapide par les
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET
à la CRÉOSOTE de HÊTRE, GOUDRON de NORWÈGE et BAUME de TOLU
Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les *Maladies des Voies respiratoires*, est recommandé par les Célébrités médicales comme le seul efficace.
3 fr. le Flacon dans toutes les Pharmacies.
ENVOI FRANCO CONTRE TIMBRES
Dépôt principal : 264, Boulevard Voltaire, à PARIS.

PLUS DE CHAUVES!

Repousse certaine à tout âge.
POMMADE LECHAUX
Mario LECHAUX, rue Ste-Catherine, 164, Bordeaux

MAUX DE DENTS
Guérison instantanée par le
Baume Sédatif Chautard

NÉVRALGIES
MALADIES NERVEUSES, MIGRAINES
MAUX DE DENTS
GUÉRISON INSTANTANÉE LA MINUTE PAR L'ANISINE-MARI
5 FR. LE FLACON DANS TOUTES PHARMACIES
Dépôt principal : 264, Boulevard Voltaire, Paris.

CIGARE GOUDRON
DÉSHABITUE du TABAC
On y fume le Goudron à froid, à la manière du Camphre.
MAGNES-LAHENS, Inventeur, Phᵉⁿ à TOULOUSE
envoie franco contre 1 fr. 50. — SE VEND PARTOUT

Goutte et Rhumatismes
Depuis 1885, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée, sirop végétal autorisé, contre la Goutte, les Rhumatismes aigus ou chroniques, et les Douleurs de toute nature, est constatée par tous les médecins et les remerciements unanimes des malades. Se trouve dans toutes les pharmacies. — Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie, 264, boulevard Voltaire, à Paris.

Le SANG, c'est la VIE!!!
Régénération du Sang par
Le ROB LECHAUX
et les Dragées de Rob Lechaux

DÉPURATIF VÉGÉTAL
aux Sucs Concentrés et Iodurés de Cresson et Salsepareille Rouge
Produit végétal, garanti sans mercure, concentré par la vapeur dans des appareils spéciaux.
Le ROB LECHAUX purifie et régénère le sang; réveille l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang; détruit sans retour toutes les impuretés; prévient et guérit rapidement : Glandes, Démangeaisons, Eczéma, Plaies, Boutons, Fièvres, Maladies spéciales, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Dépôt de Lait, etc., rend la force et les couleurs aux enfants faibles et aux femmes anémiques, la vigueur aux vieillards; et en équilibrant le sang, empêche les apoplexies et les congestions.
ENVOI GRATIS
Le Flacon : 4 fr. — 6 Flac. franco, 21 fr. mandat.
Dépôt Général : MARIO LECHAUX
Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX
ET TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

REVUE HEBDOMADAIRE

Le marché s'est montré d'une grande fermeté pendant toute cette semaine. La hausse n'a pas fait de nouveaux progrès sur les rentes, la spéculation montrant une certaine réserve motivée par la période électorale et les éventualités qui peuvent surgir, mais elles ont conservé et plutôt amélioré les cours acquis. Quant à l'ensemble des valeurs il y a mouvement en avant général ; nous signalerons parmi les mieux traitées les Chemins français, les Sociétés de Crédit, les Rentes Russes et le Suez.

Le 3 0/0 clôture à 82.90 au lieu de 82.87 ; l'Amortissable à 86.60 au lieu de 86.47. Le 4 1/2 à 105.72 au lieu de 104.77.

La Banque de France, en présence de l'abaissement du taux de l'escompte a reculé de 60 fr. à 3.690 fr.

Le Crédit Foncier à 1358.75 ex-coupon se retrouve à ses plus hauts prix. Dans sa dernière séance le Conseil d'administration a autorisé pour 3.393.745 francs, de nouveaux prêts dont 2.518.000 francs en prêts fonciers et 878.645 en prêts communaux.

La Banque de Paris a regagné à 2 fr. près son coupon de 20 fr., elle est à 910 fr. ex-coupon contre samedi dernier à 912.50.

Le Crédit Lyonnais s'est avancé de 630 à 635.25 ; la Société Générale de 467.50 à 470 fr. ; la Banque Russe et Française de 530 à 547.50.

Tous les Chemins français sont en hausse ; l'amélioration varie de 1 fr. 25 à 30 fr. suivant les lignes.

Le Panama a monté de 10 fr. à 117.50.

Le Suez a regagné tout son coupon de 85 fr. à 2.215.

L'Italien à 95.55 ex-coupon gagne 0.40 c. environ.

Le Russe 4 0/0 1880 s'est avancé de 85 c. à 88.50. L'Emprunt nouveau 4 0/0 1888 se traite à 89.25 avec une plus-value de 1 65 pour la semaine et de 2.85 sur le cours d'émission.

Les autres rentes étrangères n'ont que peu de changements. Il en est de même des Chemins étrangers qui n'ont varié que d'une manière insignifiante.

Au comptant nous trouvons parmi les bonnes valeurs françaises de tout repos ; les Obligations des Chemins de fer Economiques très fermes à 360 fr.

En valeurs étrangères signalons la bonne tenue des Obligations des Chemins Andalous à 316.75 et la hausse des Obligations du Crédit foncier de Santa-Fé à 474 fr. Les Obligations des Chemins Argentins 5 0/0 sont à 464 soit 5 à 6 points de hausse sur les cours d'il y a huit jours. Depuis longtemps nous annoncions ce mouvement ascentionnel, justifié par les garanties et le revenu élevé qu'offrent ces obligations. Aux prix actuels elles constituent un placement fort avantageux.

Le 19 de ce mois, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte et le Crédit Industriel ouvriront leurs guichets pour l'émission de 50.000 obligations de 500 fr. 6 0/0 du Gouvernement de Corrientes (République Argentine). Le produit de l'emprunt est intégralement affecté à la constitution d'une Banque provinciale d'émission dont le gouvernement possédera toutes les actions.

Les Obligations de Corrientes sont remboursables à 500 francs en 33 ans au plus. Le gouvernement se réservant le droit de remboursement par anticipation. Elles rapportent 30 f. net de tous impôts argentins et sont émises à 465 f. jouissance 1er Janvier 1889, avec bonification de 2 fr. 50 pour la libération à la répartition.

Imp du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant : E. DUGARDIN

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 89

Nini Bellotte

LA PETITE PARISIENNE

TROISIÈME PARTIE

NINA STELLA

Sa conduite d'ailleurs lui avait valu une amélioration sensible. Il avait été attaché par le directeur aux bureaux et jouissait d'une liberté relative dans l'intérieur de la maison centrale. C'était une grâce inappréciable pour un homme du du caractère d'Armand que le retour à la vie commune.

Dans l'intérieur de sa cellule, seul avec sa pensée ardente, il avait cru plus d'une fois que la folie finirait par l'envahir. Il lui avait fallu, pour en triompher, songer à ceux qu'il avait laissés derrière lui, à sa chère femme à ses enfants, à l'avenir qui leur serait réserve, s'il ne parvenait pas enfin, un jour, à reprendre sa tâche de père de famille.

Cette pensée salutaire la sauva du désespoir et le préserva de cette fièvre de l'isolement qui est le premier pas vers l'aliénation mentale.

Une autre idée le travaillait encore. Percer au jour le mystère de haine qui avait causé sa perte, réunir les preuves de son innocence, la faire éclater au grand jour et trouver et punir le vrai coupable, le traitre qui avait si habilement machiné sa perte.

Le pourrait il ? Dans quel état la prison le rendrait elle à la vie sociale? s'il se laissait abattre, s'il usait les ressorts de son intelligence dans le silence et la concentration, n'arriverait-il pas amoindri, presque hébété, impuissant à l'heure où il aurait justement besoin de toutes ses forces et de toute sa lucidité d'esprit pour lutter et pour se relever.

Parfois, quand il avait pendant des heures tourné comme une bête fauve dans son étroite cellule, il se prenait à regretter la Nouvelle-Calédonie, la vie rude des chiourmes, le travail de la forge ou de l'atelier, le marteau, la scie, la pioche du terrassier même, ces dures fatigues qui lui gardaient l'esprit sain et le corps souple, cette vie de labeur au grand air, au grand soleil, avec le réel et la mer à l'horizon.

Mais là bas, deux mille lieues le séparaient de la France et de ces êtres si chers auxquels il lui tardait si fort de venir en aide, et il avait ressenti une bien grande joie le jour où on lui avait annoncé qu'il viendrait finir sa peine en France dans une maison centrale.

Il ne se doutait pas alors du martyre qui l'y attendait et qui dura deux ans. Il ne rendait pas compte de ce que deviendrait pour lui la solitude qui semble un bienfait les premiers jours pour certaines natures d'élite qui se sentent préservées par elle d'une promiscuité qui leur pèse, mais qui bientôt tourne au supplice et vous fait désirer avec rage de voir une figure humaine, fut ce celle du geôlier !

Il ne savait pas ce que c'était que cette loi de l'éternel silence qui allait peser sur son cerveau, paralyser sa langue qui conduit en quelques années les natures les plus faibles droit à l'hébétude et à l'idiotie.

Un incident imprévu le sauva au moment où il se sentait glisser sur la pente de la manie et de l'abrutissement. Un des employés du greffe tomba soudainement malade laissant en souffrance un service important. C'était un brave garçon, très apprécié du directeur qui voulait lui donner le temps de se rétablir et lui garder sa place.

Pour éviter de lui nommer un remplaçant pris au dehors, ce qui eût grevé le budget des bureaux, il examina les dossiers des prisonniers signalés pour leur bonne conduite. Les notes qui accompagnaient le nom d'Armand Sandrin, sa capacité reconnue comme comptable attirèrent sur lui l'attention du directeur.

Le directeur le fit appeler à son cabinet et lui demanda s'il voulait, pour quelques jours, quelques semaines peut-être, prendre la place du commis malade. Armand accepta avec reconnaissance la proposition, et, en moins de vingt quatre heures, il en savait autant sur l'expédition des affaires du greffe que les plus vieux employés de la prison.

Il fit même si bien et se rendit si réellement utile que, lors du retour de l'absent, on le garda comme auxiliaire, sans qu'il eût même besoin de solliciter cette faveur.

Ce travail régulier, cette liberté relative lui rendirent son équilibre et son sang-froid.

Pendant quelques mois il prit sa situation avec patience et résignation.

Il y avait un tel soulagement pour lui à se retrouver dans une existence presque normale, à pouvoir échanger quelques phrases avec les autres employés du greffe, qui le traitaient avec une certaine déférence, sentant bien chez cet homme une supériorité réelle... peut-être même devinant en lui une victime du sort, — il avait si bien et si facilement chassé les humeurs noires et les rages farouches enfantées par le *carcere duro*, qu'il se croyait maintenant assez fort pour subir, sans faiblesse, jusqu'au bout, la terrible épreuve.

Qui sait même, s'il avait voulu, peut-être à ce moment aurait-il pu obtenir une commutation nouvelle, la remise d'une partie de sa peine?

Mais demander grâce!

Cette idée ne pouvait entrer dans la cervelle d'Armand. Demander grâce, n'est-ce pas en quelque sorte reconnaître qu'on a mérité le châtiment?

L'homme qui a le sentiment de son innocence, la conscience de son martyre, le subit impatiemment, mais il ne demandera pas à ses bourreaux d'abréger ses tortures. Et s'il y veut mettre un terme, il ne se fiera qu'à lui-même.

C'est la pensée qui vint au bout de quelques mois à Armand. Il ne voulait ni ne devait s'humilier devant ceux qui l'avaient injustement frappé, mais il avait bien conservé après tout le droit de se soustraire aux conséquences de leur sentence inique.

Un pressentiment le travaillait. Il devinait la fatalité qui pesait sur les siens. Il était rongé par une inquiétude sourde, par un besoin de savoir ce qui se passait là-bas dans cette maison qui faisait face au théâtre de Montmartre, et où tout son cœur était renfermé. Il se disait que pour veiller au salut, à l'existence de ces êtres adorés, l'amitié de Béquaret ne saurait toujours suffire. Puis, s'il survenait une maladie, un chômage, dans quel abîme pouvaient être précipités ces malheureuses victimes. A cette pensée, son sang bouillait dans ses veines, il se fût senti la force de tordre les barreaux de la fenêtre qui donnait sur une petite ruelle qui longeait la prison de la Madeleine.

Quand ces accès de désespoir s'emparaient de lui, sans qu'il en laissât, d'ailleurs, rien voir au dehors, il suffisait, la plupart du temps, d'une lettre de maman Courage pour lui rendre son sang-froid et son calme. Tout allait bien. La vie était pour la mère et les enfants pénible, mais assurée... il se sentait rafraîchi, apaisé par cette assurance et se remettait au travail avec un regain de résignation.

Mais un jour, la lettre attendue n'arriva pas. Le lendemain pas davantage. Que se passait il? Il chercha à se rassurer d'abord, à expliquer naturellement ce retard. Un travail pressé avait pu empêcher Mme Sandrin d'écrire. Et pourtant elle savait bien le prix qu'il attachait à ces nouvelles?

On écrit quatre mots! ce n'est pas bien long! Le temps se trouve quand on le veut.

Et Mme Sandrin, négligeante, oublieuse, cela ne pouvait lui entrer dans l'esprit!... Donc, elle ne pouvait pas... quel empêchement grave?...

Une, deux, trois semaines s'écoulèrent sans un mot. Chaque matin, il attendait le cœur serré l'arrivée du concierge de la prison, qui avait l'habitude de monter le courrier du directeur et toutes les lettres destinées aux prisonniers, lettres qu'on ouvrait au greffe, sous ses yeux, avant de les transmettre à leurs destinataires.

Il savait donc aussitôt si une lettre à son nom se trouvait dans le paquet du jour.

Mais non, ce silence inexpliqué, effrayant se prolongeait.

C'est alors qu'il écrivit la lettre que Béquaret avait ouverte le soir où Nini Bellotte avait failli être écrasée par le cocher de M. de Rios, cette lettre qui inspira à la pauvre enfant cette pieuse inspiration d'imiter l'écriture de sa mère, pour cacher au pauvre prisonnier jusqu'à son arrivée à Lille les malheurs qui avaient dispersé la famille.

Mais cette réponse, qui eût dû le ravir et le rassurer lui laissa tout au contraire de grandissantes inquiétudes.

Ce billet laconique lui parut plein d'une mystérieuse souffrance.

Rester trois semaines sans donner signe de vie, et au bout de ce temps ajourner toute explication cela ne lui parut pas naturel.

Il y avait plus encore. Cette écriture, visiblement tremblée ressemblait bien un peu à celle de sa femme, mais semblait trahir un malaise grave, une faiblesse étrange.

(*A suivre.*) JULES LERMINA